



Avis favorable de la commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique pour la modernisation de Roland Garros

La commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique unique relative aux demandes d'autorisation de construire et de démolir pour le projet de modernisation de Roland Garros vient de remettre son rapport final à la Ville de Paris. L'enquête s'est tenue du 10 juin au 25 juillet 2014 et a donné lieu à une forte participation avec 1165 courriers et observations du public.

Un avis favorable pour chacun des trois permis de construire déposés par la Fédération Française de Tennis a été émis. Cet avis est assorti de quatre recommandations s'agissant du projet de modernisation sur la parcelle historique, et, pour le court dans le jardin des serres d'Auteuil, d'une réserve (visant à limiter la durée de privatisation du « carré japonais » situé dans le jardin des serres à 6 semaines au lieu de 9) et de trois recommandations.

L'Exécutif municipal se réjouit de ces avis favorables; une excellente nouvelle qui va permettre de poursuivre l'instruction des demandes de permis de construire qui visent à moderniser le site de Roland Garros tout en préservant le patrimoine historique des serres d'Auteuil.

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce rapport sur paris.fr

Contact presse : Grégoire Devaux / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61